

**Direction de la Voirie
et des Déplacements**
Service des canaux

**VIGILANCE
PARTICULIÈRE**



AVIS À LA BATELLERIE n° 2026 - 36

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 21 avril 2026

Opération de récupération de trottinettes et autres matériaux immergés

1^{er} bief, entre l'écluse du pont de Flandre (n°1) et l'écluse des Quatre Chemins (n°2)

Le mercredi 29 avril 2026

Cette opération nécessite la présence d'une embarcation : LE NETTOYEUR ainsi que la présence de plongeurs.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.) ;
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (pavillon Alpha) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Marie-Pierre PADOVANI

La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage : 30 avril 2026

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à patricia.rodriques@paris.fr.